

# VILLE DE NOISIEL

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS  
SECTEUR DES MARCHES PUBLICS  
REF : CN

DEC2016\_ 0044

## DECISION

**OBJET : CONCLUSION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX N°2014/049-1 RELATIF AU RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE CRÈCHE FAMILIALE ET DE LA MAISON POUR TOUS DES DEUX PARCS DE LA VILLE DE NOISIEL – LOT N°1/DEMOLITION-GROS OEUVRE - CARRELAGE**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'article 8 de la Loi n° 95-127 du 8 février 1995, relative aux marchés publics et aux délégations de service public,

VU le Code des Marchés Publics, notamment les articles 20, 26 et 28,

VU l'article L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 12 février 2016, portant délégation du Conseil Municipal au Maire de Noisiel en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision N°DEC2014\_0199 du 24 septembre 2014 portant sur la conclusion du marché public de travaux n°2014/049 relatif au réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des deux Parcs, et notamment le Lot n°1-Démolition, gros œuvre, carrelage, conclu avec la Société BATICIBLE pour un montant de 128.000,00 € HT soit 153.600,00 € TTC.,

VU la décision N°DEC2015\_0090 du 27 mai 2015 portant sur la conclusion de l'avenant n°1 au marché public susvisé, d'un montant en plus-value de 19.685,00 € HT soit 23.622,00 € TTC,

**CONSIDERANT** qu'il est apparu nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires suite à la découverte de matériaux amiantés,

**CONSIDERANT** en conséquence que la durée de la location de la base vie modulaire doit être prolongée, qu'il convient d'entériner par voie d'avenant les modifications ainsi apportées,

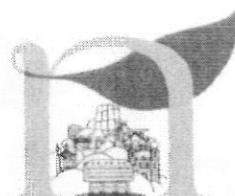
**CONSIDERANT** que la prestation relève de la classe d'achats «Travaux» et de l'opération « réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des deux Parcs », dont la valeur ne dépasse pas 5.000.000 € H.T.,

## DECIDE

**ARTICLE 1 :** Il est conclu avec la Société BATICIBLE, sise 31 rue de Rosny 94120 FONTENAY SOUS BOIS, l'avenant n°2 au marché public de travaux n°2014/049-1 relatif au réaménagement de

1/2

hôtel de ville  
tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49



place E. Menier B.P. 35  
77426 Marne la Vallée cedex 2

Acquitté en PREFECTURE le 10/03/2016

# VILLE DE NOISIEL

Suite de la décision N°2016

0044

portant sur la conclusion de l'avenant n°2 au marché public de travaux n°2014/049-1

l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des deux Parcs – Lot n°1 : Démolition, gros œuvre, carrelage, d'un montant en plus-value de 6.680,00 € H.T. (soit 8.016,00 € T.T.C.), portant le nouveau montant global du marché à 154.365,00 € H.T. (soit 185.238,00 € T.T.C).

**ARTICLE 2 :** Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal en AP/CP n° 2009-005 « restructuration de l'ancienne crèche familiale ».

**ARTICLE 3 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable Public de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

**ARTICLE 5 :** La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le - 9 MARS 2016

Le Maire,

D. Vachez

Daniel VACHEZ.

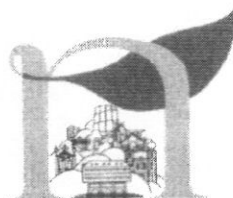


Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	10 MARS 2016
Affiché le	10 MARS 2016
Notifié le	
Publié le	10 MARS 2016

2/2

hôtel de ville  
tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49



place E. Menier B.P. 35  
77426 Marne la Vallée cedex 2

Acquitté en PREFECTURE le 10/03/2016



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE  
Direction des Affaires Juridiques

DET 2016\_0044

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

**AVENANT N°2 AU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX N°2014/049-1**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur.**

Ville de Noisiel,  
M. le maire, 26 place Emile Menier, Bp35,  
77426 Marne-la-Vallée Cedex 2,  
Tél. : 01-60-37-73-73,  
Courriel : marches@mairie-noisiel.fr

**B - Identification du titulaire du marché public.**

Société BATICIBLE  
5, rue Marcel Dassault  
93360 NEUILLY PLAISANCE

**C - Objet du marché public.**

■ Objet du marché public :

**Travaux de réaménagement de l'ancienne crèche familiale et de la maison pour tous des 2 parcs –  
Lot 1 / Démolition, gros œuvre, carrelage**

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 128.000,00 €
- Montant TTC : 153.600,00 €

**D - Objet de l'avenant n°2**

■ Modifications introduites par le présent avenant :

**Extension de la location de la base de vie modulaire**

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON

OUI

Montant de l'avenant n°2 (conformément aux devis n°2 du 10 juillet 2015 et n°3 du 12 novembre 2015 en annexe) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 6.680,00 €
- Montant TTC : 8.016,00 €

Rappel : Montant de l'avenant n°1 (conformément au devis du 23 avril 2015 en annexe) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 19.685,00 €
- Montant TTC : 23.622,00 €

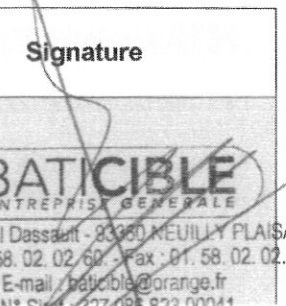
Nouveau montant du marché public (montant initial + avenant n°1 + avenant n°2) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 154.365,00 €
- Montant TTC : 185.238,00 €

■ Autres incidences de l'avenant :

Sans objet

#### E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CHERITATS Arnaud, Gérant	A Naully Taisance, le 03 mars 2016	 <b>BATICIBLE</b> ENTREPRISE GENERALE 5, rue Marcel Dassault - 83360 NEUILLY PLAISANCE Tél. : 01.58.02.02.60 - Fax : 01.58.02.02.65. E-mail : baticible@orange.fr N° Siret : 327 085 823 00041

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

#### F - Signature du pouvoir adjudicateur.

■ Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

A Naully Taisance, le 14 MARS 2016



Le Maire,

D. Vachez

Daniel VACHEZ.